



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Mission d'information du Sénat

**« L'enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux
de nos filières agricoles et alimentaires »**

**Table ronde avec les syndicats des personnels de l'Enseignement Agricole Public
AUDITION 18 MAI 2021 – PROPOS INTRODUCTIFS**

D'abord merci au Sénat et à ses différents groupes d'avoir pris l'initiative de cette mission dont le salut de l'Enseignement Agricole peut en grande partie dépendre et à assez court terme maintenant au regard de la fragilisation très avancée de ses structures ! Et si une partie de ses membres, à l'écoute des discours convenus et "ripolinés" de notre directrice générale et de ses satellites, pourrait être amenée à en douter, gageons que cette table-ronde "hors caméra" permettra de lever ces doutes. Car, en un mot commençant... non, la situation de réduction continue de moyens n'est "ni gérable, ni gérée" ! L'affirmer relève du mensonge et la préparation particulièrement difficile de la rentrée 2021 le démontre tous les jours.

Se poser la question de l'avenir de l'EA, c'est d'abord et avant tout rappeler qu'il revient à cet outil d'enseignement et de formation, et tout particulièrement dans sa composante publique, d'être mis en capacité de répondre à des défis sociétaux majeurs sur des champs aussi importants qu'une alimentation relocalisée et de qualité, une gestion et une protection de la nature garantie (eau, forêt...), des territoires ruraux maillés, vivants et en dynamique... ou pas : l'enseignement agricole public avec ses établissements (constitués de lycées, CFAA, CFPPA, exploitations agricoles et/ou technologiques et de l'enseignement supérieur) est à cet effet un superbe outil au service des territoires ruraux comme périurbains, des familles, des agriculteurs et agricultrices d'aujourd'hui et de demain, pour la transition écologique, la souveraineté alimentaire, la sécurité sanitaire et avec le souci du bien être animal.

Nous tenons à affirmer avec force et solennité que les défis à relever le seront uniquement si le schéma d'emploi (celui du quinquennat en cours étant rappelons-le un schéma de suppressions) est revu, comme le Parlement et tout particulièrement la Haute Assemblée a essayé de le faire entendre (amendements au PLF à l'appui), et si le gouvernement par la voix du ministre de l'agriculture affiche une réelle ambition pour l'enseignement agricole et pose enfin des actes en ce sens.

Quelques éléments préalables aux échanges méritent à notre sens d'être portés à connaissance de la mission :

Des effectifs stables pour l'Enseignement technique Agricole Public en formation initiale (2019 +1% ; 2020 - 1%), en hausse pour le supérieur long - tendance différente donc du "trend" que connaissent les composantes du Privé depuis de nombreuses années maintenant, alors que le schéma de suppressions des emplois reste plus défavorable au Public, à contrario des grands discours tenus par notre administration y compris devant la Représentation Nationale (pour la rentrée 2021 -46,5 ETP pour le Public -33,5 ETP pour le Privé Temps plein)

Une gouvernance nationale, et c'est un euphémisme, peu impliquée sur le champ de l'enseignement (avec pas moins de 4 ministres éphémères en 4 ans) et un pilotage pour partie déficient avec des services supports extrêmement fragiles tant au niveau central qu'en région (avec 3 Directeurs Généraux qui se sont déjà succédés)... Cette gouvernance démontre qu'un grand ministère unique de l'éducation fait toujours ici cruellement défaut... et cette appréciation vaut tout autant pour l'enseignement maritime !

Une absence de communication et de promotion spécifique à l'enseignement public et un grand écart majeur entre l'affichage (volonté de "recruter plus, mieux et partout" - slogan de Didier Guillaume en son temps) et la dégradation bien réelle des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves et étudiants depuis près de 3 ans maintenant. On peut prendre 3 éléments signifiant de ce point de vue :

1. la suppression de facto de l'essentiel des nos seuils de dédoublement, condamnant par ex. certains TP sur grands animaux faute d'être en capacité d'assurer la sécurité des jeunes...
2. la mise en extinction déjà engagée de la voie générale dans nos lycées agricoles (là le recul des effectifs est de 1,5%) et la quasi disparition de l'agronomie rendue optionnelle, en pleine période de transition agroécologique après en à peine en 2 ans d'application (ex. plus aucun lycée ne dispense cet enseignement en région Centre pour illustrer concrètement le propos), faute d'une réforme du bac Blanquer pensée pour ou a minima en tenant compte de la réalité des lycées ruraux et surtout assumée en terme de moyens pour sa montée en charge dans l'EA (ce qui s'est traduit par une limitation drastique du nombre de spécialités et d'enseignement facultatifs proposés).
3. l'incapacité de nos EPL à ouvrir de nouvelles filières dans nombre de régions et y compris dans le cœur de métier - ex. un bac pro pour former des éleveurs en Loire Atlantique dont l'ouverture est prioritaire pour tous les partenaires et pourtant repoussée depuis 4 ans / ou même assurer leur maintien ex. en matière de transformation alimentaire pour la filière STAV dans l'Aveyron, au risque de condamner à assez court le lycée de Villefranche de Rouergue... Et disons-le sans détour le quinquennat à venir sera par suite celui de la fermeture de nombreux sites en milieu rural s'il n'est pas mis fin à cette politique d'assèchement budgétaire !

Un manque d'ambition criant pour accompagner les mutations du monde agricole et les nécessaires transitions environnementales. Nous voyons 2 priorités qui relèvent réellement de l'urgence :

- se donner tous les moyens nécessaires pour rompre avec l'inertie totale depuis plus de 4 ans maintenant pour développer de nouvelles formations, de nouveaux diplômes en lien avec les métiers verts et innovants de demain,
- mettre en oeuvre sans délai un plan d'accompagnement national et territorialisé de renouvellement des générations d'agriculteurs (dont la moitié sera partie en retraite d'ici 8 à 10 ans).

Un lien existant, mais à renforcer avec les établissements du supérieur mais plus que variable suivant les régions et/ou les implantations locales ; même chose concernant **les liens avec la Recherche publique** (l'INRAE en particulier), le conventionnement systématique avec les EPLEFPA faisant toujours clairement défaut.

Nous relèverons enfin **concernant la dimension corporative** des spécificités qui sont celles de l'EA et dont pour le coup on se passerait bien une grande précarité pour les personnels (deux fois celle de l'EN), y compris AESH et une inégalité de traitement salarial par rapport à nos collègues (ex : décret sur les ACEN paru à l'EN, absent à l'agri pour prendre en compte comme il se doit leur expérience professionnelle dans leur rémunération).

Nous terminerons ce propos liminaire par deux demandes en lien avec les nécessaires choix budgétaires à opérer sans plus différer les décisions politiques qui s'imposent :

1. demande d'un collectif budgétaire - JM Blanquer l'ayant annoncé pour l'EN - pour répondre aux enjeux d'une rentrée 2021 très mal engagée et avec des incidences négatives encore aggravée par cette nouvelle année Covid particulièrement chaotique pour les jeunes qui nous sont confiés
2. demande d'une sanctuarisation a minima des moyens de l'EA au PLF 2022 et d'une programmation pluriannuelle de redéploiement de moyens à la mesure des enjeux auxquels nos établissements doivent être en mesure de répondre... Investir et développer l'outil public de formation, en réinterrogeant y compris le financement de nos exploitations agricoles et ateliers technologiques, ce ne sont ni de vains mots ni de gros mots !

Paris, le 18 mai 2021